Formation habilitation électrique personnel électricien B1V B2V BR BC

3B12VBRBC2

Présentiel - Synchrone

Sécurisez les interventions électriques de vos équipes avec une formation complète, pratique et conforme à la norme NF C 18-510/A2. En 3 jours, vos collaborateurs électriciens acquièrent les bons réflexes pour réaliser travaux, dépannages, consignations, essais, mesurages et vérifications en basse tension, dans le respect des règles de sécurité.
Formation conforme aux prescriptions de la norme NF C 18-510, intégrant les amendements A1 et A2, relative aux opérations sur les ouvrages et installations électriques et à la prévention du risque électrique
EVINCEL est sur la liste des organismes habilités par la CARSAT Rhône-Alpes à dispenser les formations de préparation à l'habilitation électrique.

Objectifs

Permettre aux électriciens, électromécaniciens et techniciens de maintenance d'acquérir les connaissances, méthodes et réflexes de sécurité nécessaires pour intervenir sur ou à proximité d'installations électriques, conformément à la norme NF C 18-510/A2. Cette formation vise à sécuriser les travaux, interventions, dépannages, consignations, essais, mesurages et vérifications, tout en permettant à l'employeur de délivrer une habilitation électrique adaptée aux missions confiées.

Les + métier

Formation initiale B1V B2V BR BC à Chassieu, près de Lyon pour personnel électricien : théorie, pratique et préparation selon la NF C 18-510/A2. Voir le programme.

Public Visé

Personnel électricien, électromécanicien, technicien de maintenance ou personnel qualifié en électricité, amené à réaliser des travaux, interventions, dépannages, essais, mesurages, vérifications, manœuvres ou consignations sur ou à proximité d'installations électriques basse tension.

Pré Requis

Pour suivre cette formation, le participant doit :
- avoir des connaissances de base en électricité ;
- disposer d'une pratique professionnelle dans le domaine électrique ;
- être amené à réaliser des opérations d'ordre électrique en basse tension ou à proximité d'installations électriques ;
- connaître les installations ou équipements sur lesquels il est susceptible d'intervenir ;
- comprendre les consignes de sécurité écrites et orales nécessaires au bon déroulement de la formation et des évaluations.

Avant l'inscription, l'employeur doit s'assurer que le salarié possède les compétences techniques, l'expérience professionnelle et les capacités nécessaires en lien avec les opérations qui lui seront confiées.
L'aptitude médicale ou l'absence de contre-indication médicale relève de la responsabilité de l'employeur et du service de prévention et de santé au travail, dans le cadre de la délivrance du titre d'habilitation électrique.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques d'origine électrique et leurs effets sur le corps humain afin d'adopter un comportement adapté en situation de travail.
Appliquer les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510/A2 dans le cadre d'opérations d'ordre électrique ou non électrique.
Identifier les domaines de tension, les zones d'environnement électrique et les limites associées aux différents symboles d'habilitation.
Préparer et réaliser des travaux hors tension en basse tension, seul ou sous la responsabilité d'un chargé de travaux, dans le respect des règles de prévention.
Réaliser des interventions BT générales, des manœuvres, essais, mesurages ou vérifications selon les limites du ou des symboles d'habilitation visés.
Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées : consignation, vérification d'absence de tension, balisage, équipements de protection

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

collective et équipements de protection individuelle.
Réagir efficacement en cas d'accident d'origine électrique ou d'incendie sur ou à proximité d'une installation électrique, et permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation adapté aux missions confiées.

Parcours pédagogique

Accueil et positionnement
- Présentation du formateur, des participants et des objectifs de la formation.
- Analyse des attentes, des missions exercées et des symboles d'habilitation visés.
- Présentation du déroulement de la formation et des modalités d'évaluation.
- Rappel du cadre réglementaire et normatif lié à l'habilitation électrique.Module tronc commun – Prévention du risque électrique
- Effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures.
- Domaines de tension et limites associées.
- Zones d'environnement électrique et règles d'accès.
- Principe de l'habilitation électrique.
- Symboles d'habilitation et limites d'intervention.
- Rôles des différents acteurs : employeur, chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux, chargé de consignation, exécutant, chargé d'intervention.
- Analyse du risque électrique avant toute opération.
- Principes généraux de prévention applicables aux opérations électriques.
- Mise en sécurité d'un circuit : séparation, condamnation, identification, vérification d'absence de tension, mise à la terre et en court-circuit lorsque nécessaire.
- Équipements de protection collective : balisage, signalisation, écran, nappe isolante, barrière.
- Équipements de protection individuelle : gants isolants, écran facial, casque, vêtements adaptés, tapis isolant.
- Utilisation des matériels, outillages et appareils de mesure adaptés.
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Conduite à tenir en cas d'incendie sur ou à proximité d'une installation électrique.Module B1 / B1V – Exécutant électricien
- Rôle et limites de l'exécutant électricien.
- Travaux hors tension en basse tension.
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tension.
- Respect des instructions du chargé de travaux.
- Identification des risques liés à l'environnement de travail.
- Application des mesures de prévention définies.Module B2 / B2V – Chargé de travaux
- Rôle et responsabilités du chargé de travaux.
- Préparation, organisation et surveillance des travaux.
- Analyse des risques avant intervention.
- Mise en place du balisage et des protections collectives.
- Information et encadrement des exécutants.
- Suivi du déroulement des travaux.
- Gestion de la fin de travaux et restitution de la zone.Module BR – Chargé d'intervention BT générale
- Domaine des interventions BT générales.
- Limites du symbole BR.
- Recherche de panne, dépannage, remplacement, raccordement et remise en service.
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique.
- Documents applicables aux interventions BT.
- Mesures de prévention spécifiques aux interventions.
- Réalisation d'une consignation pour son propre compte lorsque cela est prévu.
- Vérification du bon fonctionnement après intervention.Module BC – Chargé de consignation
- Rôle et responsabilités du chargé de consignation.
- Étapes de la consignation en une ou deux étapes.
- Séparation, condamnation, identification et vérification d'absence de tension.
- Mise à la terre et en court-circuit lorsque nécessaire.
- Documents associés : attestation de consignation, avis de fin de travail, autorisation de travail.
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique et le chargé de travaux.
- Déconsignation et remise en exploitation.Module BS – Intervention BT élémentaire
- Domaine et limites des interventions BT élémentaires.
- Remplacement et raccordement simple en basse tension.
- Analyse du risque avant intervention.
- Mise hors tension et vérification d'absence de tension.
- Utilisation des équipements de protection adaptés.
- Respect strict des limites du symbole BS.Module BE Manœuvre
- Rôle et limites du chargé de manœuvre.
- Manœuvres d'exploitation et de sécurité.
- Identification des organes de manœuvre.

- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique.
- Mesures de prévention avant, pendant et après la manœuvre.Module BE Essai, BE Mesurage et BE Vérification
- Conditions de réalisation des essais, mesurages et vérifications.
- Choix, contrôle et utilisation des appareils adaptés.
- Risques spécifiques liés aux mesures électriques.
- Respect des distances de sécurité.
- Utilisation des EPI et EPC adaptés.
- Rédaction ou transmission des informations nécessaires après opération.Module H0V
- Accès aux zones haute tension pour opérations non électriques.
- Limites du symbole H0V.
- Identification des zones d'environnement haute tension.
- Interdictions applicables.
- Respect des instructions de sécurité.
- Prévention des risques liés au voisinage haute tension.Mises en situation pratiques
- Analyse d'une situation de travail.
- Identification des zones d'environnement.
- Choix et utilisation des EPI et EPC.
- Mise en place d'un balisage.
- Vérification d'absence de tension.
- Réalisation d'une consignation et d'une déconsignation.
- Intervention BT générale.
- Manœuvre d'exploitation.
- Essai, mesurage ou vérification.
- Application de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie.Évaluation des acquis
- Évaluation théorique sous forme de QCM.
- Évaluation pratique par mises en situation.
- Appréciation individuelle des savoirs et savoir-faire.
- Remise d'une attestation de fin de formation.
- Remise d'un avis après formation précisant les symboles proposés, sous réserve de réussite aux évaluations.

Cette formation prépare à l'habilitation électrique selon les symboles visés, mais ne constitue pas une formation aux travaux sous tension.

Méthodes pédagogiques

La formation alterne des apports théoriques, des échanges avec les participants, des démonstrations techniques et des mises en situation pratiques.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont les suivantes :

- exposés interactifs à partir du support de cours EVINCEL ;
- échanges d'expériences et analyse de situations professionnelles rencontrées par les participants ;
- études de cas liées aux opérations d'ordre électrique ;
- démonstrations par le formateur sur les équipements pédagogiques ;
- exercices pratiques sur maquettes, armoires électriques et matériels de consignation ;
- manipulation des équipements de protection individuelle et collective ;
- mises en situation portant sur l'analyse du risque, le balisage, la VAT, la consignation, l'intervention BT, les manœuvres, essais, mesurages et vérifications ;
- contrôle progressif des connaissances tout au long de la formation.

La pédagogie est active et participative afin de permettre aux participants d'acquérir les bons réflexes de sécurité et d'appliquer les prescriptions de la norme NF C 18-510/A2 dans des situations proches de leurs activités professionnelles.

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des participants comprennent :

- un support de cours EVINCEL relatif à l'habilitation électrique et à la prévention du risque électrique ;
- un livret pédagogique remis à chaque participant ;
- des supports visuels : photos, vidéos, schémas et exemples de situations professionnelles ;
- un ordinateur, un vidéoprojecteur et des moyens de diffusion adaptés ;
- des équipements de protection individuelle : gants isolants, écran facial, casque, équipements adaptés au risque électrique ;
- des équipements de protection collective : balisage, signalisation, dispositifs de condamnation, cadenas, systèmes de verrouillage ;
- des armoires électriques pédagogiques basse tension ;
- des maquettes de simulation d'installations électriques habitat, tertiaire et industrielle ;
- des cellules haute tension pédagogiques permettant d'aborder les phases de consignation, d'identification des zones et de prévention du risque électrique ;
- des appareils et matériels permettant la réalisation des exercices pratiques, mises en situation, VAT, consignations, manœuvres, essais, mesurages et vérifications.

Ces moyens permettent d'alterner théorie, démonstrations, exercices pratiques et mises en situation afin de favoriser l'acquisition des compétences attendues conformément à la norme NF C 18-510/A2.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur électricien spécialisé en habilitation électrique et en prévention du risque électrique, disposant d'une expérience professionnelle dans les opérations d'ordre électrique, les travaux hors tension, les interventions BT, les consignations, les manœuvres, les essais, les mesurages et les

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr

Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes

SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

vérifications. L'intervenant maîtrise les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510/A2 et anime la formation à partir de situations professionnelles concrètes et de mises en pratique adaptées aux symboles d'habilitation visés.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation et en fin de parcours, conformément aux prescriptions de la norme NF C 18-510/A2.
Elle comprend :
• une évaluation théorique sous forme de QCM permettant de vérifier l'acquisition des connaissances liées au risque électrique, aux zones d'environnement, aux symboles d'habilitation, aux moyens de prévention et aux conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie ;
• une évaluation pratique réalisée à partir de mises en situation professionnelles sur équipements pédagogiques, permettant de vérifier la capacité du participant à appliquer les prescriptions de sécurité, utiliser les EPI et EPC adaptés, réaliser une analyse de risque, effectuer une VAT, une consignation, une intervention, une manœuvre, un essai, un mesurage ou une vérification selon les symboles visés ;
• une appréciation individuelle des savoirs et savoir-faire du participant par le formateur, en fonction des opérations d'ordre électrique ou non électrique concernées ;
• la remise d'une attestation de fin de formation ;
• la remise d'un avis après formation précisant les symboles d'habilitation proposés, sous réserve de réussite aux évaluations théoriques et pratiques.
Le titre d'habilitation électrique reste délivré par l'employeur, après analyse des missions confiées, vérification de l'aptitude médicale du salarié et prise en compte de l'avis après formation.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour les formations réalisées dans les locaux EVINCEL, aucun moyen pédagogique n'est à fournir par le client.

Pour les formations réalisées en intra-entreprise dans les locaux du client, celui-ci devra mettre à disposition :

une salle adaptée au nombre de participants, équipée de tables, chaises, prises électriques et d'un espace permettant la projection du support de formation
un accès aux installations ou équipements électriques représentatifs des situations de travail des participants, sous réserve de validation préalable par le formateur;
les documents internes utiles à la formation : procédures de consignation, instructions de sécurité, plans, schémas électriques ou documents d'exploitation lorsque disponibles;
les équipements de protection individuelle habituellement utilisés par les salariés dans leur activité : tenue de travail, chaussures de sécurité et EPI spécifiques si nécessaires;
un interlocuteur référent pouvant faciliter l'accès aux locaux, équipements et installations concernés.

Les installations mises à disposition doivent être conformes, sécurisées et accessibles dans des conditions permettant la réalisation des exercices pratiques sans exposition dangereuse des participants. La formation ne constitue pas une formation aux travaux sous tension.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL Formation étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur accès à la formation, dans la limite des exigences de sécurité liées aux activités pratiques et aux évaluations.
Toute situation particulière peut être signalée avant l'entrée en formation afin d'analyser les possibilités d'adaptation du parcours, des supports, des modalités d'accueil ou des conditions d'évaluation.
Les adaptations sont étudiées au cas par cas, en lien avec le participant, l'entreprise et, si nécessaire, les acteurs compétents du handicap.
Pour toute demande d'aménagement, contactez EVINCEL Formation avant le démarrage de la formation :contact@evincel.fr – 04 78 22 58 98.

EVINCEL
Formation · Prévention · Sécurité

Durée

21.00 Heures **3** Jours

Effectif

2 à 10 participants

Durée de mise en pratique : 10.50 Heures

Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique
Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr